Territoire palestinien occupé et Syrie: la Commission alloue 6 millions €aux victimes de la sécheresse

La Commission européenne a lancé une procédure d'urgence en vue d'affecter 6 millions € à l'aide alimentaire en faveur des victimes de la sécheresse dans le territoire palestinien occupé et en Syrie. Les fonds, acheminés par l'intermédiaire du service d'aide humanitaire de la Commission, transiteront par des organisations non gouvernementales et internationales, notamment par des agences des Nations unies.

M. Louis Michel, commissaire responsable du développement et de l'aide humanitaire a déclaré: «Le Moyen-Orient connaît l'une des pires sécheresses de ces dernières années, ce qui rend les conditions de vie dans la région encore plus pénibles. Le territoire palestinien occupé ainsi que la Syrie, et plus particulièrement leurs communautés rurales, en subissent les effets de plein fouet. Que les souffrances soient imputables à l'homme ou à des catastrophes naturelles, l'Europe fait une fois encore montre de solidarité envers les populations vulnérables et répond à cette situation critique en assurant un approvisionnement d'urgence en eau.» Tant dans le territoire palestinien occupé qu'en Syrie, l'aide s'adresse aux populations rurales, notamment aux communautés bédouines et aux éleveurs des zones isolées de la Cisjordanie.

Les fonds serviront à financer:

- des distributions d'urgence d'eau, de denrées alimentaires et de semences aux populations qui ne parviennent pas à couvrir leurs besoins domestiques et à assurer leur subsistance;
- l'approvisionnement d'urgence en eau et en fourrage pour les animaux;
- l'amélioration des installations de récupération et de stockage de l'eau;
- la fourniture de camions-citernes.

Une enveloppe de 2 millions € a été allouée à la Syrie pour venir en aide aux gouvernorats de la région de Badia, dans l'est du pays. Les 4 millions € destinés aux Palestiniens viendront compléter l'aide d'un montant de 58 millions € déjà mobilisée dans le cadre du plan humanitaire global 2009 (IP/09/124), les 3 millions € d'aide d'urgence alloués à la suite du récent conflit à Gaza (IP/09/2) et les 7,4 millions € d'aide alimentaire annoncés à la fin de 2008 (IP/08/2064).